



ASNOIS

Communauté de communes
"La Fleur du Nivernais"

Le Mot du Maire

Bulletin municipal d'Asnois

Mai 2015 * Bulletin N° 19

Voilà maintenant plusieurs mois que j'attire votre attention sur les différents projets de réforme territoriale qui menacent d'une façon plus ou moins nette l'existence, l'organisation des communes ou des communautés de communes. Rien n'est encore fait et les textes tardent à paraître. Devant cette situation, j'ai demandé à être reçu ou bien à rencontrer les élus nationaux de notre département : **Christian PAUL** en tant que député et **Gaëtan GORCE**, sénateur. J'ai donc rencontré personnellement le premier à sa permanence parlementaire et le second à la mairie d'Asnois avec les conseillers municipaux. A ces deux élus, j'ai exprimé à la fois les difficultés grandissantes pour gérer une commune (désengagement progressif de l'Etat, perte de services publics...) et en même temps les inquiétudes qui sont les nôtres face aux réformes envisagées (regroupement de communautés de communes avec un seuil d'habitants prévu aux alentours de 20 000 personnes, perte des compétences des communes ...). Ces deux élus m'ont rappelé l'attachement qu'ils ont pour le monde rural. Gaëtan Gorce a précisé qu'il était favorable à un regroupement de compétences autour de projets plutôt qu'à un regroupement forcé de communautés de communes. Il ne s'agit pas d'être systématiquement contre toute réforme. Il est bien évident que le monde rural a beaucoup changé ces dernières années. Il me semble que la création des communautés de communes répondait bien à ces changements et représente déjà une belle avancée. J'ai d'ailleurs insisté sur le côté positif des communautés de communes et notamment de celle de Tannay qui a permis à beaucoup de communes de faire des investissements et de se doter de structures intéressantes. Pour Asnois, ce sont l'assainissement, la restauration de l'église, l'entretien du patrimoine bâti en général ainsi que la voirie qui ont pu être entrepris, soutenus ou bien aidés. Mais je pense que notre monde rural n'a rien à gagner à vouloir à tout prix regrouper sans limite des collectivités territoriales. Face au désengagement de l'Etat, ce sont bien les communes qui permettent de garder un morceau de la République avec un maillage couvrant tout le territoire national. Soyez assurés de mon engagement et de celui du conseil municipal pour faire entendre et revendiquer la place de notre commune.

Le désengagement de l'Etat se caractérise également par une baisse des dotations pour fonctionner. Cependant, grâce à une gestion rigoureuse des finances, cette baisse a pu être amoindrie par une dotation compensatoire ce qui nous a permis de ne pas trop augmenter les taux d'imposition communaux, taux qui, je le rappelle, n'avaient pas été augmentés depuis deux ans.

Malgré tout cela, la vie et la gestion de notre commune restent pour moi et le conseil municipal une attention toujours aussi forte et passionnante.

Christophe Deniaux

Contact : ✉ 5 rue du Château – 58190 ASNOIS
☎ 03 86 24 28 33
@ communeasnois@wanadoo.fr

Horaires : le lundi, de 8 h 30 à 12 h 00
le vendredi, de 17 h 30 à 19 h 30

Compte administratif 2014 & budget 2015



La dernière séance du conseil municipal a été consacrée à deux moments importants de la vie d'une commune.

- ✚ **L'approbation du compte administratif 2014.** Ce compte administratif retrace les différentes opérations budgétaires de l'année écoulée et dégage un résultat. Malgré des investissements réalisés assez lourds (rue de l'église : 12 279 € ; porte du logement communal : 3 124 € ; changement du matériel informatique : 2 292 € ; le lavoir et la rue du Château ne sont comptabilisés sur 2014 car non facturés sur cette année), le solde de l'exercice budgétaire est plus que positif : **+ 38 247 €** sur l'ensemble de l'année. Je rappelle que les impôts locaux n'avaient pas été augmentés (pour la 2^e année consécutive).

- ✚ C'est dans ce contexte que le **budget 2015** de la commune a été voté. C'est une année particulière car pour la deuxième année, l'Etat baisse les dotations qu'il donne aux communes pour fonctionner. C'est pourquoi, afin de minimiser l'impact de cette baisse, le conseil a décidé d'augmenter les taux d'imposition. Taxe d'habitation : 15.53% ; Taxe foncier bâti : 7.3% ; Taxe foncier non bâti : 32.75% - Ces taux correspondent à une augmentation de 3%. Mais attention, cela ne signifie pas que vos impôts vont augmenter de 3%. Ces hausses vont représenter un montant global de 1 428 € pour la commune. En investissement, il a été voté :
 - * Voirie : compte tenu du marché très intéressant cette année, 3 voies seront refaites : la rue des Amourettes, la rue Traversière et la rue du Charron (montant : 27 050 € TTC). Avec ces 3 rues, une grande partie de la voirie communale aura été refaite. De même, la communauté de communes a retenu notre proposition en intégrant dans le domaine communautaire la voie qui va de la gare d'Asnois à Amazy, et en acceptant de faire les travaux de restauration cette année (montant : 25 795 € TTC).
 - * Le monument aux Morts sera également rénové (travaux de ravalement et de peinture et aménagement des abords) : 12 645 €.
 - * Enfin un banc sera installé aux abords de la rivière : 250 €

Les vœux du Conseil municipal aux asnoisiens

Le samedi 3 janvier, cette traditionnelle cérémonie des vœux du conseil aux asnoisiens a permis au Maire de rappeler les travaux réalisés depuis 2005 dont la réfection d'une grande partie des *voies communales* et du *patrimoine bâti* du bourg, ainsi que les manifestations qui ont jalonné l'année 2014 : le comice agricole, la commémoration de l'ordre de mobilisation générale de la guerre de 1914 ... auxquelles les asnoisiens ont largement participé.

Comme à l'accoutumée, les employés municipaux, **Mireille Siméon, Olivier Vigoureux et Jannick Léger** -qui vient de prendre sa retraite- se sont vu offrir des cadeaux en remerciement de leur travail et de leur dévouement. Mais cette année,

Deux autres récipiendaires ont été honorés : **Marcel Léger** qui a reçu une médaille pour son investissement dans la commune depuis 1971 : au conseil municipal et au comité des fêtes, et **Christophe Deniaux** que son équipe municipale a souhaité remercier pour sa totale implication et son efficacité dans la gestion de notre commune.



Les élections départementales ...



... qui se substituent aux élections cantonales se sont déroulées les 22 et 29 mars derniers : vous avez désigné les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton. Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 ont ainsi tous été remplacés par des **conseillers départementaux**.

Ces élections ont eu lieu dans le cadre de la nouvelle carte cantonale dont les limites ont fait l'objet d'une révision générale.

Quelles sont les caractéristiques et les nouveautés de cette réforme et qu'en est-il particulièrement pour notre département ?

Le conseil départemental a été renouvelé dans son intégralité lors des élections départementales. Les conseillers départementaux sont maintenant tous élus en même temps pour une durée de six ans alors que le conseil général était renouvelé par moitié tous les trois ans.

Les deux points importants de la réforme sont la « **parité** » et l'« **équité** ». (voir encadré ci-contre).

Le **canton de Clamecy** quant à lui -qui est devenu notre canton- comporte désormais 46 communes contre 14 avant la réforme ... et nous sommes passés de 2 937 habitants pour l'ancien canton de Tannay à 15 017 habitants pour le nouveau canton de Clamecy.

✚ **La parité** : en effet, pour chaque canton, les candidats se sont présentés en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. Cette mesure vise à mieux représenter les femmes au sein des conseils départementaux.

✚ **L'équité** : la carte des cantons a été redessinée au début de l'année 2014. Ils sont mieux adaptés aux équilibres démographiques de chaque département et leurs nouvelles délimitations s'appuient sur les chiffres des populations légales publiés par l'Insee en décembre 2013. Cette nouvelle carte permet une représentation plus équitable de chaque canton en nombre d'habitants par élu. De 4 035 cantons aux dernières élections, la nouvelle carte est passée à 2054 cantons, représentés chacun par deux élus, soit 4108 conseillers départementaux en France.

Notre canton (n° 3 Clamecy) comprend désormais les communes suivantes :

Amazy, Armes, Asnois, Billy-sur-Oisy, Breugnon, Brèves, La Chapelle-Saint-André, Chevroches, Clamecy, Corvol-l'Orgueilleux, Courcelles, Cuncy-lès-Varzy, Dirol, Dornecy, Entrains-sur-Nohain, Flez-Cuzy, Lys, La Maison-Dieu, Marcy, Menou, Metz-le-Comte, Moissy-Moulinot, Monceaux-le-Comte, Neuffontaines, Nuars, Oisy, Ouagne, Oudan, Parigny-la-Rose, Pousseaux, Rix, Ruages, Saint-Aubin-des-Chaumes, Saint-Didier, Saint-Germain-des-Bois, Saint-Pierre-du-Mont, Saizy, Surgy, Talon, Tannay, Teigny, Trucy-l'Orgueilleux, Varzy, Vignol, Villiers-le-Sec et Villiers-sur-Yonne.

Les élections régionales auront lieu les 6 & 13 décembre prochains afin d'élire les 14 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer ainsi que l'assemblée de Corse, l'assemblée de Guyane et l'assemblée de Martinique pour un mandat de 6 ans.

Nous vous en reparlerons en temps utile mais retenez dès maintenant ces dates.

Résultats de l'élection départementale des 22 & 29 mars 2015 du Canton de Clamecy

	Candidats	Partis	Premier tour		Second tour	
			Voix	%	Voix	%
1	Catherine Mer Philippe Nolot (Elus)	UMP UMP	1 855	30.36	3 437	65.57
2	Dominique Martinet Magali Petitjean	FN FN	1 535	25.14	2 113	39.36
3	Thibault Gourdet Josiane Magny	FG FG	531	8.69		
4	Jean-Louis Lebeau (sortant) Dominique Petit	DVG DVG	1 350	22.09		
5	M.-France Duhamel J.-Loup Lafeuillade	DVG DVG	839	13.73		
Inscrits			11 263	/	11 263	100.00
Abstentions			4 901	43.51	5 143	45.66
Votants			6 362	56.49	6 120	54.34
Blancs			147	2.31	566	9.25
Nuls			104	1.63	3.12	5.1
Exprimés			6 111	96.05	5 242	85.65

Quand un sénateur vient à notre rencontre ...



Face aux différentes interrogations et inquiétudes soulevées par le projet de réforme territoriale, le maire a demandé à rencontrer deux élus nationaux : **Christian PAUL**, député de la Nièvre (rencontre qui a eu lieu à Lormes) et **Gaëtan GORCE**,

sénateur. Celui-ci a bien voulu rencontrer le conseil municipal le 28 avril dernier. Après une présentation de la commune (historique, économique, sociale), Christophe Deniaux a soulevé les points inquiétants de la réforme : regroupement des communautés de communes, baisse des dotations de l'Etat, perte des services publics dans le monde rural ... Enfin, il a demandé l'intervention de l'élu pour envisager le montage de projets communaux. Le sénateur a bien volontiers répondu aux questions soulevées et autres posées par les conseillers. Il a apporté quelques précisions quant au projet de réforme et nous a assuré de son souci de défendre le monde rural. Il s'est dit très intéressé par les projets communaux et s'est engagé à les suivre de près.



La ZDE * Zone de Développement Eolien

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 26 janvier au 4 mars 2015, le rapport d'enquête et les conclusions motivées sont disponibles à la mairie pendant un an.

La commission d'enquête a conclu par un « avis favorable » à la demande d'autorisation d'exploitation.

... et si vous tondez vos pelouses ...

Une petite piqûre de rappel : Selon l'arrêté préfectoral modifié en 2007, merci de bien vouloir noter les plages horaires auxquelles vous pouvez tondre vos pelouses :

- ✚ les jours ouvrables, de 8h30 à 12h00 & de 14h00 à 19h00 -
- ✚ les samedis, de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 18h30 -
- ✚ les dimanches & jours fériés, de 10h00 à 12h00 -

Vos voisins vous en remercient.

Le carnet d'Asnois

Ils nous ont quittés

Le 9 janvier 2015

Ignacio RODRIGUEZ

Conseiller municipal, de 1959 à 1971 -

Claudine DEUTSCH, sa cousine germaine, nous prie de vous faire part du décès d'**Alexandre LURROT**, survenu le 18 décembre 2014 dans sa 90^e année. Alexandre Lurot, ainsi que ses enfants et, en particulier, son fils Jean étaient des asnoisiens de cœur et la famille est connue dans la commune depuis plusieurs générations.

*Nous partageons notre peine avec leurs proches
et leur présentons nos très sincères condoléances.*

**Vie de la
Commune**

Pour préparer les festivités de l'été ... notez dès maintenant dans vos agendas :

Samedi 13 juin : les **feux de la Saint-Jean** ... Les « Metteurs d'feu » du Comité du Comice réitèrent : au programme : pierrade de charolais, hot dog et crêpes, tombola ... L'ambiance musicale sera assurée par les « *Flying Tractors* », les « *Soul Nation* » et les « *Frangins d'accord* ». A 22h30, le feu d'artifice précédera l'embrasement du bûcher.

Lundi 13 juillet : repas républicain organisé par le Comité des Fêtes, feu d'artifice et soirée animée par le groupe « *SEPIA* » * **Mardi 14 juillet** : à la Mairie, le traditionnel verre du 14 juillet et des jeux pour tous.

Dimanche 26 juillet : **Fête de la Saint-Loup** - déjeuner préparé par la Maison Macadré suivi du bal animé par Patrick Robin et son orchestre.

Le « Printemps des Poètes » à Asnois



Ce sont de bien jolis moments que nous ont offerts **Roberte Léger** et **Brigitte Mougin**, de la Compagnie « Les Trois Volets » (www.compagnie-les-trois-volets.fr/), cet après-midi de début de printemps, le 11 mars dernier, dans la salle de la mairie.

Une bonne quarantaine d'asnoisiens se sont laissé prendre au charme et à la musique de leurs voix entremêlées avec talent pour nous dire et nous chanter Ferré, Vian ou encore Prévert, Aragon, Duras, Desproges et aussi Desnos, Cendrars et beaucoup d'autres de ces « *Voleurs de Feu* » comme les appelait Rimbaud, maîtres des rêves et des mots. Quelques heures qui « font du bien » dans cette morosité ambiante qui nous traverse actuellement.

Rendez-vous est déjà pris l'an prochain pour réitérer cette expérience à un moment peut-être plus doux dans le printemps, ce qui nous permettrait de bénéficier du cadre approprié et plein de charme de notre église.

Bravo aux artistes et au printemps prochain !

... et dansez maintenant !

Les 20 et 21 Juin prochains, sur le parquet de l'espace des fêtes au canal, Roberte Léger propose aux asnoisiens et à leurs amis, un stage de danse contemporaine.

Ce stage s'adresse à toute personne, de « 7 à 77 ans », débutante ou déjà initiée, et qui souhaite découvrir ou se perfectionner.

Au programme :

- ✚ une *partie technique* comprenant différents exercices d'assouplissement, échauffement du dos et des jambes ...
- ✚ puis le groupe se verra proposer un *déplacement* construit sur différents mouvements dans l'espace ...
- ✚ ... pour terminer par une *improvisation* où chacun pourra découvrir sa propre gestuelle.

L'accent de ce stage est mis sur la présence, conscience de son corps dans l'espace et, très important, sur l'écoute au sein du groupe, à savoir la disponibilité d'accueillir et de proposer le mouvement à l'AUTRE.

Le stage sera précédé d'une rencontre autour d'un verre, chez Roberte Léger : 38 rue P.J. Rigolot la veille, le vendredi 19 juin à 19h pour un premier contact et répondre à toutes les questions.

Horaires : 20 juin : de 16 h à 17 h & de 18 h à 19 h -
21 juin : de 10 h à 12 h & de 14 h à 16 h -
Inscription : 60 Euros & 30 Euros pour les moins de 12 ans.

Contact et inscriptions : 06 62 34 66 52
roberte.leger@gmail.com

Un jeune asnoisien à l'honneur

Thomas Demuth, fils de notre estimé vigneron, Gérald, vient d'obtenir le premier prix (avec 15,94 de moyenne) du *Défi Cifa'saveurs* organisé par le Centre interprofessionnel de formation d'apprentis de l'Yonne.

Il est actuellement commis au prestigieux Georges V à Paris où il œuvre avec rigueur.

Nous lui souhaitons bonne continuation et le félicitons.

Si Asnois nous était conté ...

Pour compléter notre histoire, nous faisons un petit tour du côté de l'origine des noms de famille de la Nièvre :
Nous en avons sélectionné quelques-uns à votre intention :

Le saviez-vous ?

Combien de noms en France ? - C'est un record du monde : la France compte 1.2 million de noms de famille différents ! ... 20 000 noms pour la Nièvre. Le nom le plus porté est Martin, avec près de 300 000 porteurs en France.

Les noms de famille sont apparus entre le XI^e et le XIII^e siècle, en plein Moyen-Age. Auparavant chacun ne portait qu'un nom individuel ...

Les 4 grandes catégories de patronymes :

* Ils évoquent un nom de baptême : André, Martin, Bernard... qui correspond à celui du chef de famille d'origine (34 % pour la Nièvre).

* Ils désignent le lieu d'origine de la famille : Avignon, Toulouse ... sa localisation : Dubois, Dupont, Fontaine ... ou une caractéristique de la maison : Laporte, Pin, Portal... (23 % pour la Nièvre).

* Ils traduisent un métier : Lemarchand, Meunier, Boulanger, Berger... (20 % pour la Nièvre).

* Ou bien, ils reflètent une particularité physique ou morale du premier porteur : Petit, Blanc, Brun, Courtois (23 % pour la Nièvre).

BOURGOIS : Le patronyme Bourgeois dérive de *Burgensis*, en ancien français *borgeois*, qui signifiait habitant d'un bourg, d'une ville affranchie de la justice féodale. Actuellement, il y a environ 31 000 Bourgeois en France.

Un prix Nobel de la Paix : Léon-Victor-Auguste Bourgeois (1851-1925) fit carrière dans la préfecturale avant d'être élu député de la Marne en 1888 contre le général Boulanger. Il fut par la suite nommé 12 fois ministre. Il fut également président du conseil de 1895 à 1896, Sénateur de la Marne ... Il préconisa l'emploi de l'arbitrage dans le règlement des conflits internationaux et fut l'un des principaux animateurs de la Société des Nations. On lui décerna le prix Nobel de la Paix en 1920.

Une sainte en Nouvelle France : dès le 17^e siècle, de nombreux Bourgeois ont quitté la France pour le Canada. La plus connue est la religieuse Marguerite Bourgeois (1620-1700), qui ouvrit au Canada plusieurs écoles pour les pauvres et les Indiens. Sa congrégation compte aujourd'hui plus de 35 000 élèves. Elle fut béatifiée par Pie XII en 1950 pour son rôle dans l'émergence du catholicisme au Canada.

GARNIER : Le patronyme Garnier provient du nom de personne d'origine germanique *Warinhari* (de *wara-* la protection et de *-hari*, l'armée). Les 60 000 Garnier dénombrés actuellement en France font de ce nom l'un des plus portés du pays.

L'Opéra de Paris : Prix de Rome en 1848, Charles Garnier (1825-1898) fut nommé en 1860 architecte de la ville de Paris. En 1861, on lui confiait la construction d'une nouvelle salle d'opéra dans la capitale : l'actuel Opéra de Paris. L'inauguration eut lieu en 1875. On lui doit aussi les casinos de Monte-Carlo et de Vittel.

Les Editeurs Garnier : c'est en 1833 qu'Auguste Garnier (1810-1887) et son frère Hippolyte fondent la maison d'édition Garnier-Frères qui édita notamment les écrits de

Proudhon, Sainte-Beuve et Chateaubriand ainsi que le Rabelais illustré par Gustave Doré. Leurs descendants ont perpétué leur œuvre. ...

LAGARDE : Lagarde désigne le nom de la localité d'origine de la famille ... nom de lieu fréquent évoquant la présence d'une tour de garde. Il y a environ 18 600 Lagarde aujourd'hui en France.

Le record du Lagarde et Michard : André Lagarde, l'un des deux auteurs de la collection de manuels scolaires de littérature, est décédé en 2001. Ses 6 volumes chronologiques, du Moyen-âge au XX^e siècle, ont été tirés en tout à vingt millions d'exemplaires.

Un ministre plénipotentiaire : Attaché d'ambassade à Rome, Léonce Lagarde (1860-1936) entra dans l'administration coloniale. Envoyé à Djibouti, il y fut chargé des relations délicates entre la France et le négus éthiopien dont il devint ministre à Addis-Abeba jusqu'en 1910. ...

LEGER : Léger a 2 étymologies possibles. Dans certains cas, il dérive d'un nom de personne d'origine germanique *Leodgari* (de *leod-* peuple, et *-gari*, prêt au combat). Dans d'autres cas, il aurait désigné un homme à l'esprit imprudent. Il y a environ 24 000 Léger en France.

L'écrivain Saint John Perse s'appelait en réalité Alexis Léger. Né en 1887 à la Guadeloupe, il fut ambassadeur de France et secrétaire général du ministère des Affaires étrangères.

Quand l'industrie entre dans l'art : peintre cubiste, artiste engagé, membre du parti communiste, Fernand Léger (1881-1955) fut l'un des premiers à traduire dans son art la civilisation industrielle. Il s'intéressa également au cinéma naissant, créa des décors, développa l'art dynamique. ...

ROLLAND : Dérivé du nom de baptême d'origine germanique (*hrod-* gloire et *-land*, pays).

Les Rolland célèbres sont nombreux et nous en retiendrons deux :

Pierre Rolland (1779-1837), architecte naval de Napoléon I^{er}.

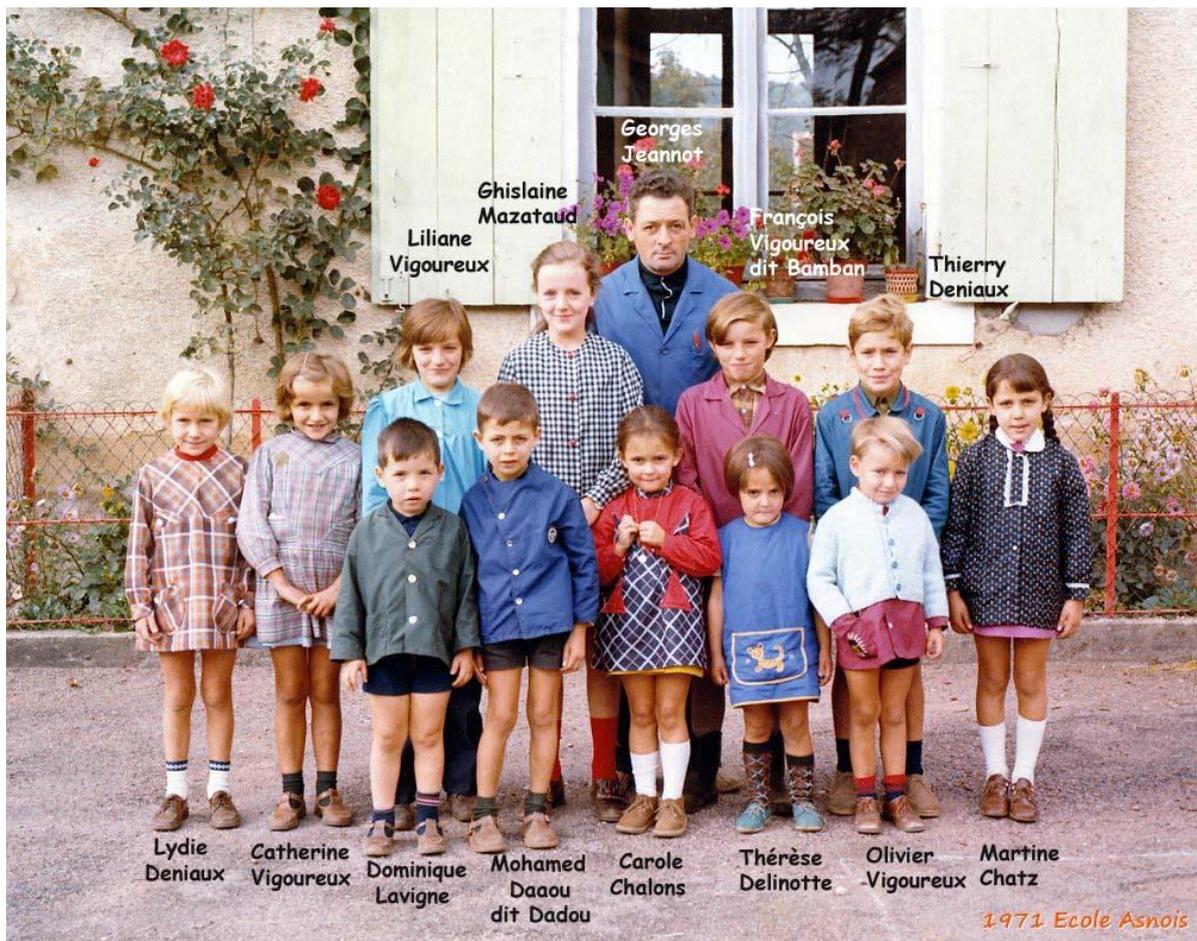
Et surtout Romain Rolland : né en 1866 à Clamecy et mort en 1944 à Vézelay, il est enterré dans le cimetière de Brèves d'où sa famille était originaire. **Son arrière-grand-mère paternelle, Marie Philippe, était native d'Asnois.** Ecrivain de renom, il est lauréat du prix Nobel de Littérature en 1915. Passionné par l'art et la culture, tenaillé par un idéal humaniste et la quête d'un monde non-violent, ses amis se nomment : Richard Strauss, Gandhi, André Suarès, Paul Claudel, Charles Péguy, Alphonse de Chateaubriand, Sigmund Freud, Alain et surtout Stefan Zweig ... Ses œuvres maîtresses parmi bien d'autres : *Jean-Christophe*, et celle qui nous parle le plus ... **Colas Breugnon** : son héros, simple artisan bourguignon, reste un bon vivant, un optimiste malgré les vicissitudes qu'il traverse. Écrite en 1913-1914, cette réjouissante chronique de son pays natal (notre région !), au langage coloré, poétique, truffé d'archaïsmes plaisants, est une pause dans sa vie d'écrivain, après les années consacrées à la lutte pacifiste. Publiée en 1919, elle apparaîtra rétrospectivement, selon l'expression de Gorki, comme ... «*un défi gaulois à la guerre*».

Romain Rolland disait de sa terre natale : «*J'aime profondément ma petite patrie nivernaise ... je sens que mon corps est fait de cette terre et de cette lumière*».

Sources : **Les Noms de Famille de la Nièvre**
Archives & Culture * 2008 - **Wikipedia** & le site de la **BNFA**

Asnois... au bon vieux temps !

Avez-vous trouvé qui sont les enfants de cette classe de Monsieur Jeannot en 1971 ?



Et qui sont les protagonistes de ce mariage asnoisien ?





*Si indépendamment de cette version papier,
vous souhaitez recevoir le bulletin municipal sous forme électronique,
merci de nous communiquer votre adresse courriel à :
communeasnois@wanadoo.fr*